



MENTAL HEALTH EUROPE – SANTE MENTALE EUROPE aisbl  
Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04  
Email: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)  
[www.mhe-sme.org](http://www.mhe-sme.org)

**Prise de position de Santé Mentale Europe à l'occasion de la 7<sup>e</sup> Table  
Ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale**

**«La stratégie d'inclusion active pour les personnes les  
plus éloignées du marché du travail»**

***Marseille, France, 15-16 octobre 2008***

### **Introduction**

Santé Mentale Europe (SME) accueille favorablement l'accent mis par la Table Ronde sur l'inclusion active car elle constitue une occasion unique de discuter de la situation des personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui font partie des groupes les plus vulnérables de la société et les plus éloignés du marché du travail.

Un statut social et économique bas augmente la vulnérabilité des personnes à la mauvaise santé mentale. Perte d'emploi et chômage peuvent diminuer l'estime de soi et conduire à la dépression ou la pauvreté et ceci constitue un dilemme croissant dans notre société actuelle. La bonne santé mentale et le bien-être de la population européenne sont des ressources de valeur, qui permettent aux citoyens de réaliser pleinement leur potentiel intellectuel et émotionnel et de trouver et accomplir leur rôle dans la société, à l'école, dans la vie professionnelle et au moment de la retraite.

Des mesures ciblées pour créer des emplois plus nombreux et meilleurs doivent inclure les groupes vulnérables tels que les personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui sont souvent exclues du marché du travail primaire, sur le marché du travail.

Santé Mentale Europe accueille favorablement la recommandation de la Commission du 3 octobre 2008 sur l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail. SME considère la stratégie d'inclusion active comme un élément important de la stratégie d'inclusion sociale et souligne l'importance des trois piliers que sont le revenu minimum, l'accès aux services sociaux et l'inclusion dans le marché du travail.

SME voudrait mettre en lumière les points spécifiques suivants:

### **1. Revenu Minimal**

Des réglementations claires et équitables sur le revenu de chaque groupe parmi les plus éloignés du marché du travail, telles que les personnes ayant des problèmes de

santé mentale, devraient être renforcées. Un revenu minimal devrait être fourni à tout citoyen de l'UE afin de promouvoir l'égalité des chances pour tous en termes de normes minimales de vie assurant une vie digne. Le terme «revenu minimal» devrait être mieux spécifié au plan européen afin de faciliter une harmonisation et une applicabilité européenne. Les réglementations associées nécessitent d'être claires et équitables.

Dans le même temps, la compatibilité entre revenus issus du travail et bénéfices sociaux doit être assurée. L'acceptation d'un emploi ne doit pas avoir pour conséquence la perte totale des allocations sociales permettant de couvrir les frais de traitement des problèmes de santé mentale. Ceci motivera la recherche d'un emploi adapté aux capacités des personnes en cause, menant à leur (ré)intégration sociale et professionnelle. Autre problème à régler: les bénéficiaires des allocations sociales, tels que les personnes ayant des problèmes de santé mentale, sont souvent classés économiquement en tant qu'inactifs plutôt que sans emploi, ce qui conduit à une impossibilité d'accéder aux services d'emploi soutenant la réinsertion professionnelle.

## **2. Accès à des services sociaux de qualité**

Des services sociaux de qualité ne devraient pas être le privilège de la population active du fait des bénéfices sociaux liés au travail. Chacun devrait avoir accès à des services sociaux adéquats et à un traitement médical, en particulier les groupes vulnérables tels que les personnes ayant des problèmes de santé mentale, et la mise à disposition gratuite de services sociaux de qualité adaptés à leurs besoins spécifiques devrait être promue. Ces services devraient aussi inclure les services de soin qui sont, en particulier, importants pour les femmes qui souhaitent travailler et l'accès préférentiel à ces services devraient être garanti aux groupes vulnérables.

SME appelle à l'extension, pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale, des mécanismes d'information sur leurs droits en matière de soutien financier et d'accès aux services sociaux, par exemple à travers la création de points de contact pour obtenir des conseils, et apprécie par conséquent les dispositions correspondantes de la recommandation. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale, en particulier celles vivant en milieu rural, sont souvent confrontées au manque de moyens de transport et ont un budget limité. Des réductions de prix et un soutien à l'accès aux transports publics pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale devraient être accordés.

## **3. Intégration des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le marché du travail**

Les personnes ayant des problèmes de santé mentale rencontrent des problèmes particuliers dans leur (ré)intégration dans le marché du travail et, en conséquence, ce groupe nécessite une attention spécifique.

Un élément crucial de la stratégie d'inclusion active devrait être la prise en compte des difficultés des groupes vulnérables les plus éloignés du marché du travail, tels que les personnes souffrant de maladie mentale, et l'offre de programmes de soutien adéquats avec des services de conseil ciblés. Pour les personnes en recherche d'emploi ayant un passé de maladie mentale cela devrait inclure des conseils, un développement personnel et une formation, tant professionnelle que continue dans le sens d'un apprentissage tout au long de la vie. Une stratégie poursuivant des étapes séquentielles d'intégration (par exemple l'utilisation indépendante des transports

publics, l'engagement dans du travail bénévole, l'engagement dans un emploi à temps partiel, l'engagement dans un emploi à plein temps avec soutien, le coaching professionnel, l'engagement dans le marché du travail régulier) devrait être davantage développée et mise en œuvre. SME accueille favorablement l'approche de réintégration progressive dans la société et le marché du travail et le soutien à l'économie sociale ainsi que la mise à disposition d'incitants financiers aux employeurs tel qu'indiqués dans la recommandation. Les employeurs sont souvent réticents à recruter des personnes ayant des problèmes de santé mentale à cause de l'existence de préjugés. Il est donc important d'accroître la prise de conscience parmi les employeurs des bénéfiques et potentiels à tirer de l'emploi des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

De surcroît, SME suggère d'encourager la possibilité de réduire du temps de travail en cas de problèmes de santé mentale et de trouver des options permettant à la personne concernée de conserver un revenu suffisant et un système de sécurité sociale. La stratégie d'inclusion active doit aussi prendre en compte les aspects de la discrimination liée au genre car les femmes plus particulièrement rencontrent des difficultés à (ré)intégrer le marché du travail du fait du manque de disponibilité des services de garde d'enfants et des autres services de soins pour les personnes dépendantes.

Les ONG et autres organisations de la société civile telles les associations de santé mentale devraient être de plus en plus impliquées dans la discussion, la rédaction, la mise en œuvre et le suivi des Rapports nationaux sur les stratégies de protection sociale et d'inclusion sociale, car ceci constitue un bon moyen de réaliser une approche plus ciblée de la (ré)intégration des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le marché du travail.

La MOC et les programmes européens de soutien jouent un rôle crucial dans la mise à disposition d'un cadre financier adéquat pour le développement de services en santé mentale durables basés dans la communauté. Dans ce contexte, une plus grande attention devrait être apportée au soutien (financier) des ONG et autres fournisseurs volontaires de services sociaux et en santé mentale.

Santé Mentale Europe tient à souligner que l'inclusion active ne peut remplacer l'inclusion sociale mais devrait être vue comme partie intégrante de celle-ci, renforçant par-là le pilier «cohésion sociale» de la stratégie de Lisbonne.

Santé mentale Europe (SME) est une organisation non gouvernementale (ONG) européenne et un réseau qui travaille à la promotion de la santé mentale positive et du bien-être, à la prévention des troubles mentaux, à l'amélioration des soins, à la défense de l'inclusion sociale et à la protection des droits fondamentaux des (ex)usagers des services de santé mentale, de leurs familles et de leurs aidants.

Santé Mentale Europe est reconnue en droit belge en tant qu'organisation internationale sans but lucratif représentant des associations, des organisations et des individus actifs dans le domaine de la santé mentale et du bien-être en Europe. SME compte actuellement 67 organisations membres présentes dans 30 pays européens et 72 membres individuels. Tous les Etats membres de l'Union européenne sont représentés dans son réseau de membres.

L'affiliation à SME est ouverte à toutes les ONG, les individus, les professionnels, les volontaires et autres, y compris les personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui sont actifs dans le domaine de la santé mentale au niveau local, régional, national et européen et qui partagent et soutiennent la vision de SME. SME représente l'intérêt commun de ces organisations et plaide et fait du lobbying en ce sens au niveau européen.

Pour de plus amples informations sur la position de SME à l'occasion de la 7<sup>e</sup> Table Ronde sur la pauvreté et l'inclusion sociale, veuillez contacter SME: Email [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), Tél. +32 2 280 04 68